

**Avis n° 2010/10-02 relatif  
à l'habilitation de l'Ecole Nationale Supérieure de  
Céramique Industrielle (ENSCI)  
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé**

Objet :

A : examen de l'habilitation arrivant à échéance en phase avec le calendrier national périodique
--

- Vu la demande présentée par l'Ecole Supérieure de Céramique Industrielle dans le cadre du renouvellement périodique des habilitations
- Vu le rapport établi par Sylvie CHEVALET (rapporteuse principale), Alain JENEVEAU (membre de la CTI), Michelle GELIN (experte), Gaétan LE BODIC (expert élève ingénieur), et présenté lors de la séance plénière du 12 octobre 2010

**La Commission des Titres d'ingénieur a adopté le présent avis**

Fondée en 1893 à Sèvres, l'Ecole nationale supérieure de céramique industrielle - nom qu'elle a pris en 1955 - est un établissement public administratif sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche.

A la faveur de la naissance d'activités de recherche dans le domaine des céramiques techniques et aussi par la volonté de l'Etat, l'école est venue s'installer à Limoges en 1979. Elle est rattachée, depuis 2001, par décret (n°2001-804 du 3 septembre 2001) à l'Université de Limoges, au titre de l'article L719-10 du code de l'éducation.

Elle fait partie du réseau de partenaires INSA depuis le début de l'année 2010. Elle a déménagé en juin 2010 dans le bâtiment «Centre européen de la céramique», qui regroupe au nord de Limoges sur la technopole ESTER l'ensemble des activités de formation et de recherche dans le domaine des matériaux céramiques.

L'ENSCI forme en trois ans des ingénieurs destinés à travailler dans les secteurs des matériaux céramiques, des matériaux minéraux, des procédés de mise en forme et de l'ingénierie associée. L'établissement est membre fondateur du PRES Poitou-Charentes. Son effectif global porte sur 190 élèves ingénieurs et il délivre environ 60 ingénieurs par an.

L'objet de la demande de l'établissement est le renouvellement de l'habilitation à délivrer le titre d'ingénieur diplômé au titre de la formation initiale sous statut d'étudiant.

### 1/ Formation

La formation délivrée aux élèves ingénieurs de l'ENSCI a pour objectifs de former des ingénieurs capables de :

- Maîtriser les techniques professionnelles
- S'adapter à des problématiques industrielles
- Comprendre un milieu culturel différent
- Et ceci appliqué aux : Matériaux et minéraux, Procédés et produits à propriété d'usage

Le tronc commun couvre les deux premières années. La dernière année permet d'effectuer un choix entre deux dominantes : « Ingénierie des procédés » et « Matériaux et procédés ».

La CTI a noté les **points forts** de la formation :

- L'originalité de la formation, seule sur ce créneau en France
- Une bonne synergie entre les matériaux et les procédés
- Une adaptation constante aux besoins des entreprises et un lien fort avec la recherche
- Une bonne préparation à l'emploi futur
- Une évaluation systématique de la formation

Et ses **points faibles** :

- Le recours trop important au recrutement sur dossier
- Le faible nombre d'heures consacré à l'enseignement des Sciences Humaines et Sociales
- Le nombre important de CDD et un salaire moyen à la sortie un peu faible comparé aux écoles des mêmes réseaux
- Un taux d'échecs important au cours de la formation

### 2/ Évolution de l'école

L'école a démontré une très bonne réactivité aux précédentes recommandations de la CTI ; notamment : la poursuite de l'action en cours sur l'observatoire des métiers et sur la démarche qualité, la mise en place de doubles diplômes dans le cadre du réseau FIRE et la recherche de synergies locales et régionales.

Le rapprochement de l'école avec le réseau INSA et sa certification ISO 9001 sont à noter.

### 3/ Synthèse de l'évaluation

La CTI a noté les **points forts institutionnels** de l'école

- Un positionnement scientifique et un positionnement métiers pointus, et plutôt porteurs.
- Une dynamique forte de l'école depuis 4 à 5 ans. L'École est sortie de son relatif isolement et a rejoint plusieurs réseaux d'écoles d'ingénieurs.
- Une communication très pertinente,
- Une gouvernance efficace par une équipe soudée et motivée, bien adaptée aux caractéristiques de l'école
- Une bonne ouverture sur l'extérieur, en particulier un bon ancrage avec les entreprises
- Un bon ancrage recherche avec une synergie recherche/ industrie remarquable
- Un gros effort sur l'international
- Une mise en place d'une démarche qualité, bien appropriée par l'ensemble du personnel

### Ses **points faibles**

- La mise en place non achevée des outils de mobilité et des principes de Bologne
- Des circuits de décision complexes (beaucoup de conseils)
- Une notoriété à améliorer auprès de jeunes

En conséquence, la CTI émet **un avis favorable au renouvellement** pour une durée de 6 ans à compter de la rentrée 2011, de l'habilitation de l'Ecole Nationale Supérieure de Céramique Industrielle (ENSCI) à délivrer le titre suivant

- *Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure de Céramique Industrielle*, en formation initiale sous statut d'étudiant.

La CTI **recommande** à l'école de :

- Achever la mise en place du système de crédits ECTS
- Mettre en place un programme de formation en sciences économiques et sociales plus développé en valorisant le développement durable dans la formation,
- Développer l'ouverture internationale : mobilité étudiante entrante, recrutements internationaux, échanges d'enseignants chercheurs
- Poursuivre les actions en cours pour améliorer la notoriété de l'Ecole dans le cadre d'une politique active de recrutement des élèves (diversification, niveau)
- Poursuivre la politique de site, en concertation avec les différents acteurs : université et écoles d'ingénieurs voisines

Le label européen pour les formations d'ingénieur **EUR-ACE Master** pourra être attribué -sur demande de l'établissement à la CTI – au titre d'Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure de Céramique Industrielle

Délibéré en séance plénière à Neuilly-sur-Seine, le 12 octobre 2010,  
Approuvé en séance plénière à Neuilly-sur-Seine, le 9 novembre 2010,

Le président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'B Remaud', with a large, sweeping underline.

Bernard REMAUD